

BRESSE

La Seille et ses affluents ont leur « super syndicat »

Ce mardi, à Bletterans, l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (Epage) du bassin versant Seille et affluents est officiellement né. Une structure géante pour gérer plus efficacement les rivières et la prévention des inondations en Bresse.

Finis les petits syndicats de rivières, place à la grosse machine. Ce mardi, à Bletterans, est officiellement né l'Epage du bassin versant Seille et affluents. Cet établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau sera désormais seul à être investi d'une mission cruciale : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur la Bresse louhannaise, mais aussi sur celles du Jura et de l'Ain.

La gestion de l'eau, « un enjeu majeur »

Cette compétence était jusque-là gérée, pour le bassin versant de la Seille, par les intercommunalités concernées ainsi que par quatre syndicats de rivières (qui seront dissous début 2023). Désormais, ce sera donc l'Epage, une sorte de « super syndicat » mixte, regroupant

pas moins de 12 intercommunalités, soit 220 communes et plus de 134 000 habitants. Dont une très grosse partie de la Bresse bourguignonne.

Une donnée vaut mieux que tous les discours : avec plus de 2000 km de cours d'eau, ce nouvel Epage du bassin versant Seille et affluents « est le plus gros du genre dans tout le bassin Rhône, Méditerranée et Corse », indique le maire de Bletterans, Stéphane Lamberger.

C'est ce dernier qui a été élu président de cette structure sur laquelle les élus travaillent depuis maintenant trois ans. Son objectif ? « Faire de l'Epage un outil puissant dans l'aménagement de nos territoires. Il y a beaucoup de difficultés liées à l'eau. Demain, ce sera un enjeu majeur. Il va falloir gérer les pénuries, les excès, les questions de la biodiversité et des milieux naturels. La tâche est rude. »

Éviter les « travaux contradictoires »

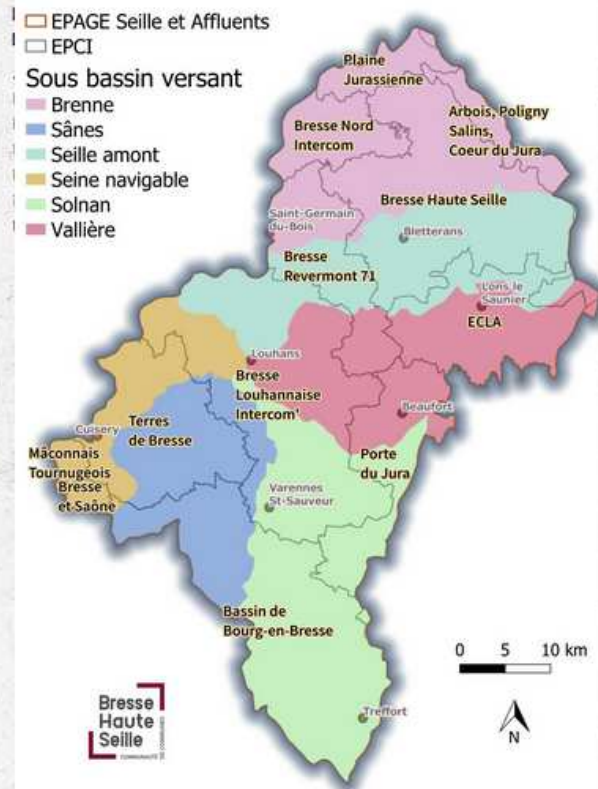
Face à ces problématiques, la constitution de cet Epage est censée amener plus de cohérence aux différentes actions qui pourront être menées sur le bassin versant de la Seille. L'un des principes de base ? Une solidarité

amont/aval : pas question d'entreprendre des travaux sur une commune sans en avoir mesuré auparavant les conséquences. Éviter, par exemple, « d'accroître le risque d'inondation d'une commune située plus loin ou, au contraire, de provoquer un assèchement en amont, précise le président. Ce sera une gestion homogène. »

Pour la prévention contre les inondations, l'Epage pourra par exemple reméandrer les cours d'eau sur certains secteurs : il s'agit de modifier le tracé de la rivière pour la rendre plus sinueuse et ainsi ralentir le débit de l'eau. Une opération de ce type est déjà programmée pour la fin d'année sur le secteur de la Vallière, à Montmorot. Une réflexion est également prévue à Cousance (près de Cuiseaux) suite aux inondations causées par le ruisseau du Prélion, qui avait notamment débordé il y a trois ans.

D'autres travaux de préservation des milieux aquatiques sont également au programme du second semestre 2022, parmi lesquels la restauration de la Seille au Tartre, en Bresse du Nord. 557 000 euros sont mobilisés au total pour cette première tranche.

Patrick AUDOUARD



Le périmètre de l'Epage, qui comprend au total 12 intercommunalités (EPCI) et six sous-bassins. Infographie transmise par l'Epage

L'Epage, un outil de proximité ?

C'était une des craintes de certains élus lors des (nombreuses) discussions qui ont précédé la création de cet Epage : la mise en place d'une structure d'une telle ampleur ne risque-t-elle pas de mettre à mal la proximité que permettait l'existence de syndicats de rivières plus locaux ? Là-dessus, le président Stéphane Lamberger se veut rassurant : « L'Epage sera très connecté avec le terrain », promet-il, précisant qu'un référent sera nommé dans chaque commune pour devenir « l'interlocuteur privilégié » de l'Epage, afin de faire remonter chaque problématique locale liée aux cours d'eau. Par ailleurs, le choix des six vice-présidents ne s'est pas fait au hasard : chacun représente l'un des sous-bassins du bassin versant de la Seille (Solnan, Sânes, Seille amont, Seille navigable, Brenne et Vallière).

LE BUREAU DE L'EPAGE

Lors de l'assemblée générale d'installation de l'Epage, les délégués présents à Bletterans ont commencé par élire leur bureau. À noter qu'il s'agit d'une équipe totalement masculine. Pas vraiment surprenant, quand on voit que parmi la quarantaine de délégués (titulaires et suppléants) présents dans la salle des fêtes, il n'y avait que deux femmes... Voici la composition du bureau : Stéphane Lamberger, maire de Bletterans, président. Philippe Fournot, 1^{er} adjoint au maire de Courlans, est 1^{er} vice-président. Jean Simonin, maire de Saillenard, est 2^e vice-président. Sébastien Chorrier-Collet, 1^{er} adjoint au maire de Courmangoux (Ain), est 3^e vice-président. Mickaël Chevrey, maire de Vincelles (Saône-et-Loire), est 4^e vice-président. Alexandre Crot, maire



Stéphane Lamberger (ici, au centre) est le premier président de l'Epage. Photo JSL/Patrick AUDOUARD

de Pleure, est 5^e vice-président. Pascal Couchoux, maire de Brienne (Saône-et-Loire) est 6^e vice-président.